



## Le bonheur d'écrire chez les clercs de la cour de Castille:le prologue en vers du Forum Conche

Amaia Arizaleta

### ► To cite this version:

Amaia Arizaleta. Le bonheur d'écrire chez les clercs de la cour de Castille:le prologue en vers du Forum Conche. Monique Güell. Le bonheur d'écrire chez les clercs de la cour de Castille : le prologue en vers du Forum Conche, 2007, France. Méridiennes, pp.18-27, 2008. <halshs-00182529>

**HAL Id: halshs-00182529**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00182529>**

Submitted on 26 Oct 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le bonheur d'écrire chez les clercs de la cour de Castille: le prologue en vers du *Forum Conche*

AMAIA ARIZALETA  
Framespa UMR-CNRS 5136

## Résumé :

Les hommes de la chancellerie castillane, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, composèrent des objets textuels qui répondaient à des modèles formels restreints et à des objectifs administratifs et politiques peu enclins, en principe, à l'innovation. Ils s'arrangèrent cependant pour faire de ces espaces d'écriture le lieu d'architectures admirables, comme il arrive dans le prologue au *Forum Conche*. J'ai choisi d'analyser la partie en vers de cette pièce, qui témoigne sans aucun doute du bonheur ressenti par son auteur alors qu'il s'adonna à l'exercice de l'écriture stylistique.

## Mots-clés :

Chancellerie, poème, *ornatus*, propagande, bonheur d'écrire.

Je vais vous présenter une sorte de hapax, c'est à dire une forme textuelle unique en son genre, un tout petit poème qui ouvre un code de loi intitulé *Forum Conche* ou bien *Fuero de Cuenca*. Ce for est une œuvre fondamentale de droit local ; son modèle fut adopté par d'autres villes ; traduit en roman, le for de Cuenca fut le point de départ d'une vaste famille de textes. Selon Jean Roudil, "ce recueil de lois [...] servit à l'organisation municipale et judiciaire des villes de la frontière sud du royaume de Castille". Pour ce qui nous intéresse aujourd'hui, ce for comporte un double prologue, en prose et en vers. Ces deux textes n'ont pas vraiment été étudiés, je leur ai consacré une partie de mon 'Inédit' pour l'Habilitation à diriger des recherches. Seul le prologue en vers (voir à la fin du texte) retiendra notre attention dans le cadre de cette journée d'étude.

Il est présent (avec la préface en prose) dans le manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle qui contient la première transcription du *Forum Conche* qui soit arrivée jusqu'à nous. La question de sa composition originale est polémique : il a été dit que le prologue fut écrit en même temps que le code de loi, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle; mais l'on a également défendu une datation postérieure. Je partage l'opinion de ceux qui croient que le for avec son prologue furent écrits vers 1190 : mon meilleur argument est celui de leur adéquation au contexte très actif de propagande en faveur d'Alphonse VIII de Castille (mon monarque fétiche en quelque sorte), propagande élaborée activement par les clercs du roi à cette période-là.

Nous avons donc une datation imprécise et un auteur anonyme : les textes en question ne portent pas de nom d'auteur. Une telle situation est récurrente lorsque l'on se penche sur l'histoire littéraire hispanique des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Il faut cependant poser la question de l'*autoría* du texte en vers, du poème donc, ainsi que de tout le prologue, en sachant que nous n'aurons pas de réponse définitive. Je suis d'avis qu'un seul homme écrivit le poème, la préface en prose et le code de loi. Pour l'éditeur du *Forum Conche*, Rafael Ureña y Smenjaud, c'était 'un théologien et juriste'. Il s'agit d'un clerc, cela va de soi, qui était au courant des nouveautés intellectuelles de son temps, d'après ce que nous pouvons lire dans le texte, et qui connaissait l'œuvre d'Horace. Mais cela ne nous aide pas. Le

travail que j'ai mené à bien pour mon 'Inédit' pourrait nous permettrait de l'identifier, en revanche, car si nous regardons du côté des écrivains du roi qui avaient accompagné celui-ci à Cuenca en 1189 (c'est-à-dire, qui étaient présents lorsque le code fut composé), deux sont les noms qui se répètent : Gutierre Rodríguez et Mica/Michael/Miguel ou Michel. Du premier, nous ne savons rien ; le deuxième se chargea de rédiger, vers 1189-1190, des diplômes caractérisés par le discours en faveur de la Chrétienté qui installait Alphonse au-dessus des autres monarques occidentaux, en tant que 'roi très chrétien'. Nous savons aussi que Mica reçut d'Alphonse, fin 1190, des terres et des maisons, et qu'il obtint plus tard, d'autres biens du roi. Ces éléments ne sont pas concluants, mais ils suggèrent la situation privilégiée de Mica auprès du monarque. Ce notaire maîtrisait la technique scripturale et avait de l'expérience. Cela en fait un bon candidat pour la composition de ce texte. Retenons donc son nom.

Mica, je viens de le signaler, était l'un des notaires de la chancellerie de Castille. Les hommes de cet office composèrent des objets textuels qui répondaient à des modèles formels restreints et à des objectifs administratifs et politiques peu enclins, en principe, à l'innovation. Ils s'arrangèrent pourtant pour faire de ces espaces d'écriture le lieu d'architectures admirables, qu'elles fussent simples — comme c'est le cas des actes — ou complexes — comme il arrive dans le prologue au *Forum Conche*. Ces auteurs dirent leur vérité par le soin qu'ils accordèrent à leur récit. C'est pourquoi j'ai choisi de finir mon étude sur l'écriture de la chancellerie par l'analyse discursive des quelques pièces de mon corpus qui témoignaient du bonheur ressenti par ces hommes, lorsqu'ils écrivirent des textes qui n'étaient pas purement et sèchement bureaucratiques. Le prologue en vers, exceptionnel, est l'une des ces pièces.

Mon postulat de départ est simple : la chancellerie était le lieu où des clercs se réunissaient au palais, pour écrire. Ces clercs disposaient de la technique scripturale, se trouvaient au bon endroit au bon moment, servaient leur roi par leur savoir. Dans le cas présent, le poème latin qui ouvre le For de Cuenca démontre comment la concentration de ressources formelles a pu remplacer, le temps de composer un prologue à un code de loi, l'objectif de proposer une information pragmatique. Mon hypothèse, que je ne saurais bien évidemment prouver dans le temps qui m'a été imparti, est que la chancellerie castillane fut un ouvroir de littérature au tournant des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, bien avant Alphonse X le Sage, qui est souvent tenu (de manière erronée) pour le véritable promoteur de toute (ou presque) la production littéraire castillane au XIII<sup>e</sup> siècle. Les textes de la chancellerie se situent en amont d'une bonne partie de la production cléricale qui vit le jour en Castille dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle, et ils sont à mon avis à l'origine d'autres textes, plus nettement reconnaissables comme appartenant au 'littéraire'.

Ces notaires, ces écrivains, affranchirent la langue romane écrite, tout en préservant la forme latine ; ils réunirent récit et loi, conjugèrent des procédés littéraires et diplomatiques ; ils mirent leurs voix et leurs mains au service du roi, qui en tira le bénéfice d'une autorité qu'ils avaient empruntée aux textes de la tradition. Leurs textes pouvaient se distinguer tant par leur efficacité administrative et leur style dépouillé que par leur élégance formelle. Il s'agit de cela lorsque l'on analyse le prologue en vers du FC.

Ce n'est pas un hasard si cette double préface, envoûtante, est destinée à présenter l'image d'Alphonse VIII comme roi législateur : la figure du roi qui fait la loi commençait à s'installer solidement dans les productions textuelles. Face au style dépouillé du for de Cuenca lui-même, le

poème et le texte en prose qui l'introduisent se caractérisent par une recherche de l'élégance formelle. Mica, si ce fut lui qui écrivit ces textes, voulut faire comprendre à ses lecteurs ou auditeurs que le style était partie intégrante du sens : à figure royale, style flamboyant. Le public aurait compris que, par l'usage d'une rhétorique ample, ces deux textes avaient été composés selon un code, celui de la langue et la rhétorique des lettrés. Mica chercha sans doute à impressionner. L'enjeu était grand ; une technique éclatante lui assurerait une place d'honneur au milieu des autres clercs, et garantirait la satisfaction du souverain. C'était le meilleur service qu'on pouvait proposer au monarque ; *l'ornatus* devenait efficace.

Le style est en effet ici la clé du sens. C'est ce que je vais exposer. Que l'on me pardonne le caractère énumératif et descriptif de l'analyse qui suit : elle tente de rendre compte, le plus minutieusement possible, des sens et des apparences de ce texte. Je n'entrerai pas dans l'étude des références contenues dans le poème, question fondamentale s'il en est, mais qui n'a pas sa place dans cette rencontre.

Le poème est composé de 14 hexamètres, c'est-à-dire de vers à six mesures. Il constitue un bon exemple de poésie rythmique, où « l'on aboutit au retour régulier des accents à la même place dans un vers de type donné » ; ses hexamètres furent sans doute perçus comme des vers rythmiques, où ce qui importait à la lecture, c'étaient les accents, et pas la quantité. Le schéma accentuel de la fin des hémistiches et des vers est paroxyton ('-); le premier hémistiche contient souvent trois accents, le second hémistiche deux — avec l'exception remarquable du vers 5 : *presens auctorem codex habet orbis honorem* (3/3). Ces vers latins ont dû être compris comme ayant de 12 à 14 syllabes ; les combinaisons les plus fréquentes sont 8+6 (*principium sine principio + finis sine fine*) ou bien 7+7 (*presens auctorem codex + habet orbis honorem*), ou même 7+5 (*principium rerum deus est, yle specierum*). L'impression de rythme est donc bien réelle.

Le poème est divisé en trois parties distinctes, formellement et thématiquement : a) vers 1-6 ; b) 7-10 ; c) 11-14. Les six premiers vers sont des hexamètres *caudati*, réunis en distiques à rimes plates (aa, bb, cc) (d'où la présentation du texte dans la photocopie) ; la cohésion acoustique de cette première partie est accentuée par la ressemblance des rimes des deuxième et troisième distique (-*erum/-orem*). Les vers 7-10, en revanche, rompent avec la série antérieure, constituant un quatrain rimé aux vers pairs (8d-10d : *-ate*). Enfin, les vers 11-14 sont à nouveau des distiques à rimes plates (ff, gg). Le poème termine comme il a commencé, pour ce qui est du choix de la strophe. Avançons que les rimes internes sont nombreuses.

La rime harmonise donc les six premiers vers, alors que les huit autres vers présentent des variations dans la structure et la rime. L'homogénéité formelle de la partie initiale du poème a son corrélat dans l'unité de sens qui caractérise les six premiers vers. Nous allons voir qu'ils cherchent l'évocation de Dieu et de la Nature, d'abord, la représentation du roi ensuite. La qualité lexicale de cette première partie se caractérise donc par la volonté de dire le divin et la monarchie, l'un précédant l'autre, les deux champs notionnels réunis concrètement dans l'évolution de l'énoncé. Ces isotopies du cosmos et de la royauté trouvent leur accomplissement dans une nouvelle lexie, qui n'apparaît qu'une fois, mais qui est essentielle : *codex* (*auctorem codex*). La progression est aisée : Dieu>le roi>le livre. Toute logique qu'elle soit, cette gradation n'en est pas moins significative. La première partie du

poème est par conséquent marquée par l'utilisation d'un vocabulaire à caractère métaphysique, souligné par l'identité de la rime.

Les vers 7-10 constituent une transition, elle aussi mise en relief par le changement de rime : d'un discours centré sur la Création et sur les relations du monarque avec Dieu, on passe à un discours centré sur le souverain, Alphonse — qui a été identifié au vers 6. Dans cette deuxième partie il est question, après une prolongation des isotopies cosmiques au vers 7, du triomphe de ce roi sur les maures. Le lexique change, les réalités énoncées sont plus matérielles. De la cité de Dieu nous passons à la cité terrestre. Le quatrain est le lieu de la réalisation textuelle du désir idéologique : le roi Alphonse, émané de Dieu, a su, par sa vertu parfaite, donner la loi, dompter les ennemis et défendre les citoyens, vaincre les Maures et changer le cours de l'Histoire. Le choix d'une strophe nouvelle confirme l'ambition du programme politique.

Dans la troisième partie, le retour aux distiques met en relation les vers du début et les vers de la fin : la soumission des monarques péninsulaires paraît plus étroitement en rapport avec les facultés d'Alphonse, reçues de Dieu. Les derniers vers me semblent matérialiser opportunément le désir supérieur d'Alphonse VIII de renouer ainsi avec le rêve d'un empire hispanique, en tant que digne successeur de son grand-père. Les vers 11-14 représentent en effet le roi de Castille non plus comme vainqueur des musulmans, mais comme maître des autres souverains ibériques et comme monarque législateur. Ce qui avait débuté comme un hymne au Créateur est devenu un panégyrique d'Alphonse VIII, le dominateur. Cette idée est explicite dans les vers 13 et 14, mais elle apparaît déjà clairement au vers 11. La fin du poème constitue une unité sémantique — comme c'est le cas pour les six premiers vers —, ce qui n'empêche pas l'hypothèse, que j'ai défendue plus haut, que les deux derniers vers aient été ajoutés postérieurement à la composition du texte ; le poème originel aurait ainsi eu 12 vers, et aurait été composé par trois distiques, un quatrain et un distique.

Si la rime a un sens, le fait que le poète ait choisi de terminer son texte par un (ou deux) nouveaux distiques à rime plate accentuerait l'analogie formelle entre pouvoir divin et pouvoir monarchique castillan : comme les rimes suivies distinguent l'évocation de Dieu au début du poème, elles distinguent l'évocation d'un roi favorisé par Dieu à la fin du texte. L'analogie structurelle de la rime suggérerait les liens entre Alphonse et le Créateur — même s'il s'agit de rimes différentes, qui n'ont rien à voir avec celles de la première partie (-ine, -erum, -orem / -one, -ensem). La cohérence artistique de ce poème latin est certaine ; procédons à son analyse détaillée.

a.

*Principium sine principio finis sine fine  
Presidium fer, more pio, deus unice trine,  
Principium rerum deus est, yle specierum,  
Qui lumen uerum speciesque diesque dierum.  
Presens auctorem codex habet orbis honorem,  
Alfonsum florem regum, uirtutis odorem.*

Le début du poème est de toute évidence destiné à impressionner et plaire : la rhétorique de l'accumulation réussit à expliciter la signification de vers qui, isolés, auraient pu paraître d'un accès difficile pour certains. La structure des vers et les figures de répétition contribuent aussi à élaborer une image de sérénité, offerte au destinataire du poème, Alphonse VIII.

Les trois premiers vers se caractérisent par l'anaphore (*pri-, pre-, pri-*), qui s'étend au cinquième vers (*presens*). La nature anaphorique de ce commencement, tout comme l'allitération et la répétition de substantifs — *principium* est le socle de toute cette première partie : c'était la meilleure manière possible de débiter — donnent à entendre l'unité de ce qui est énoncé : Dieu Créateur. Par le prolongement anaphorique des trois premiers vers au cinquième vers, le principe originel, c'est-à-dire le souffle divin, effleure le monarque : le temps transcendant se rapproche du présent monarchique.

Les liens entre les trois premiers vers et le cinquième font ressortir le quatrième vers, qui n'est pas marqué par *principium*, mais qui enferme *species*, par lequel il se trouve attaché au troisième vers : le vers 4 se détache tout en restant mêlé au sens primordial de cette séquence. Il évoque la lumière divine, qui jaillit sur le souverain.

Les quatre premiers vers réussissent donc à créer un effet d'éclat, qui s'harmonise parfaitement avec la signification du cinquième vers. *Codex* se trouve au centre du vers, reliant *auctorem* et *orbis* (*honorem*) ; ce sont des références ambivalentes qui désignent tant le Créateur que le Monarque, même si la représentation actuelle que le poète cherche ici est celle d'Alphonse VIII. Le livre est attribué à Dieu, mais aussi d'Alphonse. Cette relation intime entre l'autorité divine et l'autorité royale est soulignée encore par le vers 6, où le mot central, celui qui est situé en fin d'hémistiche, comme *codex* dans le vers 5, est *regum*. Le génitif ne cache pas la similitude sonore : *codex, rex*. Nulle doute, « le roi fait ici le livre ».

L'autorité de commande semble aller de pair avec l'autorité de réalisation : le roi est bien l'auteur présent du livre de la loi. Cependant, le souverain apparaît encore ici accompagné du clerc : les deux instances auctorielles sont au même niveau. L'autorité politique a besoin de l'autorité scripturale.

Cette double notion d'autorité est relevée par des rimes internes sonores et des allitérations (*honor, auctor, orbis*). La disposition de la phrase assure le rapport du livre et du monde, intensifié encore par le rythme binaire, *orbis honorem*, qui annonce déjà des éléments du vers suivant, *iubar orbis*. Les formules sont topiques ; cela ne veut point dire qu'elles sont banales ou dépourvues de sens.

Le vers 6, au cœur du poème, une fois exposée la progression tranquille qui établit les liens entre pouvoir spirituel et pouvoir terrestre, constitue le portrait encore un peu figé d'un Alphonse en majesté ; immédiatement après, dans le quatrain, cette image hiératique va se transformer en représentation d'un roi en mouvement, guerrier et conquérant. La transition ne se fait pas brusquement, une même substance sonore configure les vers 5, 6 et 7 : *auctorem, honorem, florem, odorem*.

Si nous restons encore un peu dans le domaine de la forme, il faudra conclure que ces six premiers vers sont d'une grande cohérence esthétique et significative, et témoignent d'un véritable goût pour les possibilités de l'écriture. Ils proposent une image admirable d'un roi paré des vertus, pénétré du pouvoir de Dieu, auteur du droit ; les vers qui suivront énuméreront les formes de la loi et les actions du monarque guerrier, constituant ainsi le pont vers le prologue en prose. Une telle homogénéité prend appui sur l'utilisation de formules binaires, composées d'un substantif suivi de son complément (par exemple, *principium rerum* ou *yle specierum*), ou bien d'un verbe suivi de son objet (*presidium fer, deus est*), qui peuvent aussi constituer un complément circonstanciel (*more pio*). Les parallélismes sont nombreux, tout comme les attributs, propres à un texte qui fait partie d'une

entreprise de propagande. Le roi se présente devant Dieu par ce poème : le spirituel et le profane sont représentés par des épithètes ; *principium rerum* est l'équivalent syntaxique de *florem regum*.

Cette première partie tend à la parisocolie ; le nombre des lexies est réduit *principium, finis, species, dies*. La répétition et la *deriuatio* participent à la construction de la séquence, réussissant la concentration sémantique. La variation se fait par la réitération, comme c'était le cas dans les micro-récits des diplômes. Cette simplicité syntaxique est en adéquation avec l'image lumineuse qui caractérise Dieu et le roi. C'est par l'épuration que le poète informe de la visibilité de l'aura divine.

D'autres figures ajoutent à la répétition constante de ce fragment : l'asyndète initiale et le polysyndète final (*speciesque diesque dierum*), l'*annominatio*. Cette juxtaposition de quelques termes choisis apporte de la lenteur aux vers ; leur efficacité idéologique n'en est que plus grande. Avec cela, le texte est fluide, par les échos de sons et de sens. Ajoutons la présence de rimes internes (*principio, rerum-specierum-uerum, speciesque diesque*) ; l'unité est bien au centre de cette partie, unité divine et unité de Dieu et du roi.

2.

*Cereus hic regum, iubar orbis, regula legum,  
Malleus elate plebis, clipeusque togate,  
Cornua confregit maurorum, castra subegit,  
Regna, potestates subuertit, tecta, penates,*

Après la magnificence de la première partie, les vers 7-10 pourraient paraître bien fades. Les vers 7 et 8 présentent toujours une structure ordonnée faite de *juncturae* (assemblage de mots) similaires, composées d'un substantif et de son complément : *cereus regum, iubar orbis, regula legum, malleus (elate) plebis, clipeus togate*. Le lexique céleste prédomine encore au vers 7, mais le changement de rime et la progression vers un autre type d'isotopies annoncent que la représentation d'un monarque animé de la puissance divine va changer, et que la figure royale recevra d'autres attributs. En effet, au vers 8 on passe au lexique de la guerre, singulier en ce qu'il pose le texte dans la tradition de la Rome classique : *plebs, togatus, clipeus* ; plus loin, *potestates, penates*. L'espace romain est ainsi bâti, en tant que décor verbal adéquat à l'exposition du droit qui va suivre. S'entremêlent la loi et les batailles : au vers 8 commence à se dessiner explicitement l'image du guerrier, soutenue par les rimes internes (*elate/togate, malleus/clipeus*). Au vers 9, le portrait statique entre dans le mouvement : les tournures fondées sur des substantifs sont remplacées par des verbes d'action (*confregit, subegit, plus loin subuertit, confecit, imponens, et uicit*). La transformation est radicale, et efficace : de l'image du roi en majesté nous sommes passés à l'image du roi héroïque et actif. L'accumulation de verbes, les parallélismes, les allitérations et les résonances entre les formes verbales contribuent à créer l'effet de clameur guerrière et du bruit des victoires d'Alphonse. L'énumération conduit du général (*regna*) au particulier (*tecta, penates*). Cette deuxième partie présente le rôle premier du souverain comme dominateur de l'ennemi musulman : Alphonse VIII est décrit, d'abord, comme vainqueur des Maures. Mais cette image n'est pas la plus forte du poème ; elle se diluera dans la troisième partie, où le monarque de la Reconquête deviendra monarque de la Chrétienté péninsulaire.

3.

*Xristicolos reges belli confecit agone,  
Imponens leges positus sub deditione.*

*Sic nauarrensem uicit, si legionensem,  
Sic aragonensem domuit, sic portugalem.*

Les vers de la fin occupent la position idéale pour la communication d'éléments de propagande faciles à retenir. Il y est dit, toujours au moyen d'une rime interne pleine de sens (*reges/leges*), que le souverain a battu ses ennemis et a donné la loi ; implicitement, le poème laisse entendre que la victoire qui compte réellement est celle d'Alphonse sur les autres monarques péninsulaires. La représentation des vaincus musulmans occupe moins d'espace que celle des chrétiens : tandis que l'image des combattants de l'Islam, traditionnelle, était rapidement évoquée au vers 9 (*cornua confregit maurorum*), les ennemis chrétiens et hispaniques d'Alphonse sont invoqués sur un vers entier, pour revenir plus tard, de manière détaillée, dans les vers 13 et 14 et ainsi clore le poème.

La structure des vers 9 et 11, où sont initialement identifiés les opposants d'Alphonse, est chiasmatisque (*cornua maurorum* [substantif+complément]/*Xristicolos reges* [adjectif + substantif]). Il fallait d'abord mettre les deux référents à un niveau identique, pour ensuite focaliser l'attention sur les rois chrétiens, qui prennent plus d'espace dans le poème. Ils apparaissent comme les objets véritables de l'autorité politique d'Alphonse, lorsque leur image de nouveaux sujets du roi s'imprime sur le texte, et sur les consciences. La narration ferme le texte, alors que la description l'ouvrait : en 12 ou 14 vers, tout a été dit sur la puissance du roi de Castille. Les deux vers finaux, en zeugme, constituent l'inscription la plus retentissante du pouvoir castillan. Leur arrogance explique qu'ils aient été censurés par la postérité... ils auraient fait une belle épitaphe pour Alphonse.

Au terme de cette analyse, nous pouvons déclarer que la structure et la matière de ce bref poème latin sont la conséquence du labeur réfléchi de son auteur : le texte présente une gradation conceptuelle ascendante, puisque vibre, à sa fin, la proclamation d'Alphonse comme roi tout-puissant, alors que le début du texte se caractérise par l'omniprésence du Créateur. Inversement, si les premiers vers se distinguent par une très grande richesse formelle et de contenus, les derniers vers sont plus pauvres, rhétoriquement et lexicalement. À la progression idéologique semble correspondre une dégradation esthétique. La cause de cette oscillation me paraît résider dans l'essence même du poème au *Forum Conche* : joyau textuel offert au roi, il sort du cœur de son clerc. La première partie appartient au lettré ; dans les six premiers vers, il brille, par son érudition, ses connaissances, son esprit, son bonheur d'écrire. Les deuxième et troisième parties appartiennent au souverain ; le clerc compose pour lui la partition de son projet idéologique, écrivant des vers moins radieux, sans doute, mais plus intelligibles. Le poème précède la loi : il fallait se tourner vers le pragmatique. Trop d'éclat rhétorique et intellectuel auraient nui à la compréhension du texte et à l'application du droit.

Je crois que le prologue en prose prolonge l'accord entre le désir du clerc de montrer sa maîtrise technique et le désir du roi de faire voir sa puissance, grâce à la technique du premier. *Materia* royale et esthétique cléricale sont inextricablement mêlées dans les deux textes.



Prologue en vers au *Forum conche* : édition de R. de Ureña y Smenjaud, *Fuero de Cuenca (formas primitiva y sistemática: texto latino, texto castellano y adaptación del fuero de Iznatoraf)*, Madrid, Real Academia de la Historia, 1935] et traduction au français [A] (ma traduction) et à l'espagnol [B](A. Valmaña Vicente, Cuenca, Tormo, 1978).

- v. 1. *Principium sine principio, finis sine fine,*  
v. 2. *Presidium fer, more pio, deus unice trine,*
- v. 3. *Principium rerum deus est, yle specierum,*  
v. 4. *Qui lumen uerum speciesque diesque dierum.*
- v. 5. *Presens auctorem codex habet orbis honorem,*  
v. 6. *Alfonsum florem regum, uirtutis odorem.*
- v. 7. *Cereus his regum, iubar orbis, regula legum,*  
v. 8. *Malleus elate plebis, clipeusque togate,*  
v. 9. *Cornua confregit maurorum, castra subegit,*  
v. 10. *Regna, potestates subuertit, tecta, penates,*
- v. 11. *Xristicolas reges belli confecit agone,*  
v. 12. *Imponens leges positis sub deditone.*
- v. 13. [*Sic nauarrensem uicit, sic legionensem,*  
v. 14. *Si(c) aragonensem, sic portugalensem.*]

[A]

Commencement sans commencement, fin sans fin.  
Dieu, unité et trinité, protège-nous selon ta pieuse coutume.

Dieu est le commencement de toutes les choses, la matière des espèces,  
véritable lumière des espèces et jour des jours.

Ce codex a comme auteur l'honneur du monde, Alphonse,  
fleur des rois, parfum de la vertu.

Ce flambeau des rois, splendeur du monde, règle de la loi,  
marteau des populations orgueilleuses, bouclier de la citoyenneté,  
il écrasa les armées des Maures, mit sous son joug ses forteresses,  
renversa leurs royaumes, leurs pouvoirs, leurs maisons et leurs dieux.

Il triompha des rois chrétiens par la guerre,  
imposant des lois à ceux qui ont été placés sous son autorité.

Ainsi vainquit-il les Navarrais, les Léonais,  
les Aragonais, et les Portugais.

[B]

Principio sin principio, Fin sin fin,  
Dios único y trino, protégenos, según tu piadosa costumbre.

Dios es el Principio de todas las cosas, Fundamento de las especies ;  
Luz Verdadera y Hermosura y Día de los días.

El presente Libro tiene como autor al decoro del Orbe,  
A Alfonso, flor de reyes y aroma de virtud.

Este, antorcha de reyes, resplandor del Mundo, norma de leyes,  
Martillo de la plebe levantisca, escudo de la cívica,  
Quebrantó las huestes de los moros, sometió sus reales,  
Aniquiló sus reinos, sus poderes, sus moradas, sus dioses ;

Abatió en acción de guerra a reyes cristianos,  
Imponiendo leyes a los puestos bajo su dominio.

Así venció al Navarro, así al Leonés.  
Así domeñó al Aragonés, así al Portugués.